

M. Petr Drulák, ambassadeur de la République Tchèque en France, nous a fait l'honneur de nous accorder un entretien le 28 juin dernier<sup>1</sup>, au cours duquel il a exprimé la façon dont il perçoit la pleine légitimité de l'appartenance de son pays à une Union européenne respectueuse de l'identité de ses composantes.

## Entretien

# Petr Drulák : « Nous nous sentons chez nous en Europe »

**Philippe Lazar** : Pouvez-vous commenter, Monsieur l'Ambassadeur, le bilan global de l'entrée de votre pays dans l'Union européenne ? Est-il purement positif ou n'avez-vous pas quelque regret, a posteriori, à propos de cette décision ?

**Petr Drulák** : Nous n'avons à ce sujet pas la moindre trace de véritables regrets. Bien sûr nous ne sommes pas toujours satisfaits de ce qui se passe au sein de l'Union mais nous nous y sentons profondément chez nous. S'il y a des choses qui nous gênent, c'est bien « chez nous » qu'elles se produisent et elles ne sauraient donc remettre en question notre appartenance à cet ensemble. C'est là le cadre naturel d'existence et de développement de l'identité tchèque. Et cela même si ce n'est pas toujours perçu de cette façon par le peuple tchèque...

**P.L.** : Peut-être pourrait-on en dire autant s'agissant de la France et des Français ?

**P.D.** : Je ne peux que souscrire à cette affirmation ! Cet état d'esprit dubitatif règne dans tous les pays de l'Union. Il traduit le fait que d'appartenir à l'Europe ne supprime pas le sentiment d'appartenance nationale et ne saurait donc s'y substituer. Nous avons bien sûr, entre les diverses nations européennes, beaucoup de points communs mais, si nous cherchons à être unis, c'est bien dans le respect de la diversité ! Être européen n'annule en rien le fait de se sentir italien, français, tchèque ou roumain...

**P.L.** : Vous rejoignez là directement la devise de l'Europe : « Unie dans la diversité » ! Mais votre remarque sur les appartenances nationales ne résout pas complètement ce qu'on entend exactement par diversité. Celle-ci se limite-t-elle à la seule reconnaissance d'une appartenance aux actuels États ? Par exemple, avant la Tchéquie et la Slovaquie, n'y a-t-il pas eu la Tchécoslovaquie et donc à l'époque un sentiment d'appartenance nationale différent de celui que peuvent

<sup>1</sup> Juste avant que soient connues les conclusions du sommet européen du 28 juin 2018 sur la question des migrations.

éprouver aujourd'hui les Tchèques et les Slovaques ?

**P.D.** : Il est incontestable que les sentiments identitaires évoluent au cours du temps, soit dans le sens d'un élargissement soit au contraire dans celui d'une plus grande spécificité. Vous avez évoqué le cas de la Tchécoslovaquie : il s'agissait effectivement d'une tentative de rapprochement de deux appartenances historiques et culturelles dans le cadre d'un seul État. Elle a échoué mais je tiens à souligner que la séparation s'est faite de façon tout à fait pacifique et que nous avons conservé les meilleures relations possibles entre les deux pays. Cette évolution n'a donc en rien compromis l'unité européenne dans la diversité.

**P.L.** : Dont acte ! Mais subsiste néanmoins une question : comment l'Union européenne pourrait-elle, concrètement, être gérée si, au lieu de 28 membres comme actuellement, elle en avait quelques dizaines ? Or une telle évolution est-elle exclue, compte tenu des tentations séparatistes qui s'expriment ici ou là ? En d'autres termes comment gérer en même temps respect de la diversité et cohérence globale ?

**P.D.** : Ce qui est évident pour moi est qu'il est vain d'essayer d'imposer une identité artificielle à des populations qui souhaitent exprimer ce que l'histoire les a faites telles qu'elles sont ! Il n'y a pas de solution universelle à la question légitime que vous posez : il faut tenir compte des situations spécifiques de chaque pays et respecter les solutions responsables qu'il entend mettre en œuvre. Il est vrai que les questions identitaires ne coïncident



pas nécessairement avec les frontières géographiques des États. Cela incite à faire preuve d'imagination pour trouver, à l'échelle européenne, des compromis permettant de dépasser les conflits potentiels. Mais ces solutions pragmatiques ne peuvent être que respectueuses de procédures démocratiques.

**P.L.** : Une piste à explorer ne serait-elle pas de définir de façon complémentaire les responsabilités régaliennes des États et celle des collectivités historiques et culturelles (en d'autres termes des peuples) qui constituent le tissu européen ?

**P.D.** : On peut effectivement y réfléchir mais jusqu'ici c'est bien l'État qui constitue le socle de l'identité politique d'un peuple. Et rien n'interdit à un État-nation d'avoir une gestion décentralisée et de limiter ainsi les tentations séparatistes. Rien n'interdit non plus de réfléchir à ce que pourrait être une identité transnationale dont il faudrait préciser les contours juridiques.

---

**Petr Drulák :**  
« Rien n'interdit de réfléchir à ce que pourrait être une identité transnationale dont il faudrait préciser les contours juridiques »



« Nous ne pouvons pas renoncer à notre droit fondamental en tant qu'État de choisir ceux dont nous acceptons qu'ils en fassent partie et à qui nous demandons non seulement de nous apporter leurs compétences mais aussi de témoigner de leur volonté de s'intégrer pleinement dans la communauté tchèque.

**P.L.** : C'est bien dans ce sens qu'il faudrait aller si l'on voulait trouver une solution au problème des Roms... mais on a quand même l'impression que certains États, au premier rang desquels la Hongrie, sont aux antipodes d'une telle position et qu'ils privilégient de façon massive la seule identité nationale.

**P.D.** : Vous me permettrez d'éviter tout commentaire sur la politique de pays voisins, en particulier de ceux qui font partie du groupe Višegrad, un groupe dont la principale qualité pour moi est d'entretenir un bon voisinage entre ses membres.

### CHOISIR L'OPTIMISME

**P.L.** : Si je vous comprends bien, vous insistez sur l'idée fondamentale qui est à l'origine de la création de l'Union européenne : la substitution, à tout prix, d'une paix durable aux conflits répétitifs antérieurs... Pouvez-vous dès lors, à ce stade de notre entretien, nous dire comment vous voyez plus généralement l'avenir de l'Union ?

**P.D.** : J'aime beaucoup pour ma part l'expression très prisée dans votre pays et qui combine pessimisme de l'intelligence et optimisme de la volonté. Si l'on analyse ce qui se passe aujourd'hui en Europe, on a beaucoup de raisons d'être plutôt pessimiste. On a incontestablement beaucoup de mal à faire comprendre à nos concitoyens, dans tous nos pays, qu'il est de l'intérêt de tous de poursuivre activement la construction européenne. Les conceptions nationalistes et identitaires sont manifestement beaucoup plus populaires. C'est en effet inquiétant mais j'ai la conviction que cet euroscepticisme n'est pas enraciné de manière très profonde, il témoigne à mon avis d'une inquiétude possiblement temporaire. La meilleure façon de l'alléger est de lutter contre la multiplicité des peurs qui l'engendrent – peur du terrorisme, du chômage, des atteintes à la santé, etc. – et pour cela de montrer comment, par des initiatives concrètes, l'Union européenne peut intervenir en tant que puissance protectrice dans ces divers domaines.

**P.L.** : Parmi les peurs que vous avez énumérées vous n'avez pas mentionné explicitement celle des migrations. Elle semble pourtant dominante dans les États de l'Est de l'Europe mais l'Ouest n'en est pas exempt !

**P.D.** : Vous avez raison de dire que les pays fondateurs de l'Union – dont bien sûr en particulier l'Italie – n'y sont pas insensibles ! S'agissant des phénomènes migratoires, il n'est pas inutile non plus de rappeler que l'Europe centrale et orientale a pour sa part accueilli des centaines de milliers de migrants, massivement issus

des pays limitrophes, à commencer par les Balkans. Nos concitoyens ne sont donc pas radicalement opposés à l'immigration mais ils ont des doutes sur notre capacité à accueillir un nombre illimité de nouveaux venus. Ils considèrent donc comme prioritaires les mesures de contrôle aux frontières et ne sauraient adhérer aux mesures d'ouverture trop laxistes prises en 2015 et qui ont beaucoup nui à la crédibilité de l'Union. L'attitude humanitaire a ses limites à leurs yeux – et aux miens aussi ! – au regard de nos capacités réelles d'accueil.

**P.L.** : C'est très clair s'agissant de l'avenir immédiat. Mais si l'on essaie de se projeter un peu plus loin, disons dans quelques décennies, va-t-on pouvoir continuer à limiter la légitimité des flux migratoires aux seules situations relevant du « droit d'asile » ? Ces flux ne vont-ils pas devenir beaucoup plus massifs pour des motivations économiques et environnementales ?

**P.D.** : Mais c'est déjà souvent le cas ! Et il faut ajouter que nous avons besoin de l'apport de cette main-d'œuvre pour le développement de nos pays. Mais cela ne signifie pas que nous devons renoncer à notre droit fondamental en tant qu'État de choisir ceux dont nous acceptons qu'ils en fassent partie et à qui nous demandons non seulement de nous apporter leurs compétences mais aussi de témoigner de leur volonté de s'intégrer pleinement dans la communauté tchèque. Toute communauté politique est définie par ses frontières géographiques...

**P.L.** : ... tout État ?

**P.D.** : Oui, tout État ! Et la responsabilité première de tout État est de contrôler le franchissement de ses frontières.

**P.L.** : Mais comment pouvons-nous prendre en compte à terme les déséquilibres démographiques mondiaux ? D'autres continents que le nôtre comportent ou comporteront demain entre un ou 2 milliards d'habitants : comment faire face à cette impressionnante croissance si nous ne renforçons pas nous-mêmes de façon massive le nombre des Européens ?

**P.D.** : Je poserai volontiers le problème de façon un peu différente – peut-être en faisant preuve, là encore, de trop d'optimisme ! – mais je ne vois pas pourquoi des continents comme l'Afrique ou l'Amérique du Sud ne finiraient pas par trouver, comme l'a fait la Chine, des modalités de développement qui assurent à leurs populations les moyens d'atteindre sur place un niveau de vie décent sinon immédiatement comparable au nôtre. ☺

**PROPOS RECUEILLIS ET RETRANSCRITS  
PAR PHILIPPE LAZAR  
PHOTOGRAPHIES DE JEAN-FRANÇOIS LÉVY**